

De la compétitivité linguistique

Maria Ana OPRESCU¹

Nous vivons une bien étrange époque, dont l'idée fixe est la compétitivité : non seulement celle des produits commerciaux, mais aussi des personnes, des nations et même – bien étonnante tournure ! – des langues. Et comme le support communicationnel d'une nation est la langue, de fil en aiguille, on finit par percuter de plein fouet des concepts inquiétants et agressifs, comme celui de « compétitivité d'une langue » - en l'occurrence, celle du français, souvent comparée à celle (présumée) de l'anglais.

Il nous faut d'abord souligner, d'une manière claire et tranchante, qu'on a là un concept faussé, sinon trafiqué. En effet, juger de la compétitivité implique un ensemble de critères communs. Or les langues vivantes sont définies par la différence, qui donne leur spécificité, et non par ce qu'elles ont de commun - qui permettrait, à la rigueur, un jugement sur la compétitivité. Ce jeu conceptuel devient carrément trafiqué quand les critères proposés sont ceux de l'anglais, langue dominante du moment. Le caractère douteux de ce genre de jugement de valeur est si évident qu'il est, le plus souvent, déguisé tant bien que mal sous le manteau d'une « comparaison » – évidemment, compétitive! – entre anglais et français, au détriment systématique de ce dernier. La « comparaison » est faussée d'emblée, car les aspects comparés sont justement ceux qui constituent les points forts de l'anglais.

Et si on faisait l'exercice inverse ? Et si l'on reprenait l'analyse, mais en partant des points forts du français ? Allons voir !

Le français, tel que nous le parlons aujourd'hui, est un produit hautement culturel dont l'évolution a été marquée, ces derniers siècles, par les pressions constantes d'une Académie visant la toute-puissance. Certes, c'était là, au début du moins, un projet plutôt politique, lié à l'effort de modernisation de la monarchie française ; mais à l'époque des Lumières, il s'agissait déjà d'un projet culturel - et c'est bien pourquoi la chute de l'Ancien Régime, autrement bien radicale, n'a point entraîné de contestation sérieuse en ce domaine.

¹ Académie d'Études Économiques, Bucarest, Roumanie.

Parlons donc de ce projet culturel, tel qu'il se manifeste depuis un quart de millénaire.

Comme ce projet a été lancé en pleine époque cartésienne, il est raisonné. En français, on ne peut écrire sans rien dire, car sans articulation logique claire, il devient impossible de faire les accords complexes prescrits par son orthographe. C'est pourquoi, dès la première moitié du XVI^{ème} siècle, le français s'impose dans les relations politiques internationales. Déjà, à l'époque de la Paix de Westphalie², le français s'impose comme la langue par excellence de la diplomatie – en raison de son caractère exempt d'ambiguïté, mais aussi à la suite d'un jeu politique intelligent du Cardinal de Richelieu³, misant sur les sensibilités des princes allemands (huguenots) à l'égard du latin (langue de l'Église Catholique). Et comme la Paix de Westphalie est à l'origine du système politique mondial actuel, ayant pour base le droit international, le français reste, jusqu'à ce jour, la langue des diplomates.

L'anglais est la langue dominante d'une autre époque, où même les prescriptions constitutionnelles impératives sont devenues une sorte de « spécifications techniques », pouvant être suspendues « sans préavis ». C'est bien dommage, car la culture de langue anglaise a engendré, il y a des siècles, la révolution juridique qui débuta par l'*Habeas Corpus*. Mais de quel *Habeas Corpus* peut-il s'agir, quand la sentence de mort est prononcée par un « opérateur », à l'autre bout de la planète, et « notifiée » sans droit d'appel, par un tir de drone ? Creusons un peu le plan linguistique de ce phénomène. À cause de l'homophonie, mais surtout de sa structure grammaticale, l'anglais tend, à un registre élevé, vers l'usage de dénominations complexes, pour désambigüiser le discours, surtout en forme écrite. Le désavantage du procédé, c'est que les expressions deviennent si complexes qu'on les remplace par des acronymes. On finit par accroître la confusion, car au fil des pages on arrive à oublier ce qu'est un « EKIA », par exemple. C'est justement cette situation qui facilite le glissement sémantique, lourd de conséquences, surtout quand il s'agit des choses de la Justice – pour l'exemple donné, le glissement du statut de « suspect » à celui de « *Enemy Killed In Action*⁴ ». C'est là le sujet d'un âpre débat outre-Atlantique, donc n'insistons pas - il suffit de dire qu'un texte juridique, rédigé en français, prêtant à un tel glissement de sens,

² 1648.

³ Mort en 1642, le Cardinal Armand-Jean, duc du Plessis de Richelieu, n'a pas vécu assez pour assister à la conclusion de la paix, mais il en est néanmoins le père.

⁴ Ennemi tué pendant le combat.

serait tout simplement inconcevable.

Mais pourquoi donc l'anglais est arrivé à constituer la *Lingua franca* de notre époque ? La théorie la plus répandue soutient qu'à la suite de la Seconde Guerre Mondiale, la planète entière est entrée dans ce qu'on appelle « Le Siècle Américain ». La prédominance de l'anglais serait donc un produit de l'évolution politique, sinon celui d'une supposé « complot » politique. Ce qui a justifié des efforts et des dépenses considérables pour sortir le français de ce qui était officiellement perçu comme « une perte de vitesse », pour contrer cette évolution par des procédés symétriques (donc, politiques), dont l'échec est, de nos jours, bien trop évident.

Cela revient à comparer une composante politique aujourd'hui révolue, mais qui au XVI^{ème} siècle constituait l'un des axes de l'expansion du français, à une situation politique et une expansion linguistique bien actuelles. Si un tel point de vue a pu être défendu, et même s'imposer pendant des décennies, c'est qu'il relève de la même mentalité compétitive propre à notre époque : pays en compétition sur le plan international, langues en compétition, idéologies en compétition - tout cet univers conceptuel porte les marques évidentes de l'époque de la Guerre Froide, où il a vu le jour. Et c'est un univers conceptuel qui, peu à peu, devient vieillot...

Mais revenons à nos propos. Si l'on considérait les choses d'un autre point de vue ? Les années 40, c'est l'époque de l'engouement pour le « Lingua phone ». Rappelons-nous – il s'agit des premiers cours « sans professeur », à support multimédias, mis au point sur fond de psycholinguistique comportementale (« *Behaviouriste* ») pour l'usage des troupes anglo-américaines, en vue de la Campagne en Europe. Les réussites initiales – assez remarquables, il faut en convenir – provoquèrent une vraie coqueluche du « sans professeur », qui eut, elle, de bien piètres résultats. Dès la moitié des années 50, le monde des linguistes s'est rendu à l'évidence : le « Lingua phone », ça marche pour enseigner à un niveau rudimentaire l'anglais, mais pour la grande majorité des langues vivantes, c'est un fiasco à peu près total. C'est que le succès de la méthode était plutôt dû à son objet - l'anglais à un niveau de communication minimale - qu'à la technique elle-même.

Cela ne manqua pas d'attirer l'attention des professionnels de la publicité, par exemple. Le langage de la publicité est la somme de multiples procédés relevant du « faire-faire » (en l'occurrence, du « faire-acheter »), qui ont un caractère construit, et non pas naturel. L'élaboration de cette somme de procédés spécifiques s'est faite, au long des décennies, au gré de l'apparition

d'un phénomène socio-économique particulier : la société de consommation. Vers la moitié des années 50, en Europe de l'Ouest, les aubes de la société de consommation étaient déjà bien visibles, mais le langage publicitaire des nations en cause était resté, lui, au niveau de l'Avant-guerre! Et la situation était particulièrement difficile pour les milieux d'affaires qui voulaient pénétrer et s'ancrer, par la publicité, sur ces marchés émergents. Le premier pas, ce fut l'Angleterre : une simple adaptation du langage publicitaire d'Outre-Atlantique suffit. Ce fut plus difficile pour les autres nations du continent, donc les importateurs utilisèrent des adaptations, très simplifiées, des slogans publicitaires venus du marché anglais. Pour l'Hexagone, les années 50, ce fut l'époque d'or du « franglais » publicitaire. Pratique qui, bientôt, s'étendit au monde continental des affaires. Les processus furent probablement similaires dans les autres pays d'Europe Occidentale – ainsi se fit-il que, vers le début des années 60, une proportion significative des populations en cause avaient déjà acquis une certaine compétence – fut-elle minimale ! – en anglais. S'ajouta l'expansion de la télé – porteuse de programmes d'origine américaine. Et cela coïncida avec l'ouverture des frontières intra-communautaires, ce qui permit à nombre d'Européens de constater l'utilité de l'anglais, comme langue de communication internationale. L'avènement du Net ne fit que précipiter une évolution bien amorcée. C'est de la sorte que l'anglais devint la *Lingua franca* de notre époque – et non pas par le jeu d'un supposé « complot politique ». Et la réciproque est bien valable : le diagnostic faussé mena à des solutions inefficaces, qui ne permirent point d'enrayer la « perte de vitesse » du français. Corolaire : vers la fin des années 60, l'Anglais était déjà la langue prédominante à Bruxelles, dans les milieux des CEE.

Reste... le problème du « Lingua phone ». La nature simple de cette version de l'anglais, au niveau morphosyntaxique, permit à des millions d'européens d'acquérir des compétences de communication minimale en cette langue. Mais une langue est bien plus qu'outil de communication minimale, elle est porteuse de culture et de civilisation. Et combien des soi-disant « anglophones » connaissent l'œuvre de Whitman⁵ ou la philosophie de Thoreau⁶? Nous le savons bien, l'Europe a connu d'autres *Linguae francae*, avant l'âge du « Franglais » et du « Lingua phone » - souvenons-nous de la « cérémonie

⁵ Walter Whitman, poète et journaliste américain (1819-1892).

⁶ David Henry Thoreau (1817-1862), philosophe et écrivain américain, célèbre, et à juste titre, pour son essai *De la désobéissance civile* (1849).

turque » du *Bourgeois Gentilhomme*, les répliques y sont en Levantin, *Lingua franca* bien connue à l'époque⁷. Et sans doute il y en aura bien d'autres !

Trois millénaires de civilisation méditerranéenne démontrent qu'une *Lingua franca* fut, est et sera toujours nécessaire – mais les limites du phénomène sont évidentes et serrées : langue des affaires et des vacances, de la télé et du *surfing online*. Il n'est point là question de culture, et même une bonne partie des aspects de la civilisation lui échappent ! Il faut nous rendre à l'évidence : l'anglais, pratiqué par des millions de gens à un niveau rudimentaire, *Lingua franca* de notre époque, est tout autre chose que l'anglais de Shakespeare et de Poe ! Et comparer le français, langue de culture, à cette version *franca* de l'anglais, c'est plutôt ridicule ! L'absurde est d'autant plus évident quand, en plus, on a la prétention de « mettre en compétition » ces deux phénomènes totalement différents.

Somme toute, le concept de « compétitivité », appliqué aux langues vivantes, résulte inacceptable à l'analyse, fut-elle sommaire. En plus, les niveaux fonctionnels des langues décrites comme étant « de circulation internationale » résultent être d'une grande disparité – signe évident d'un concept précaire, car mal défini. L'insuffisant approfondissement de ces deux concepts a entraîné, ces dernières décennies, l'échec retentissant de bien des projets visant à enrayer une prétendue « perte de vitesse » du français, par rapport à l'anglais. L'essence du phénomène est toute autre, et cette modeste contribution ne fait que l'effleurer.

Bibliographie

Auger, Pierre, « Conférence inaugurale », dans *L'ère nouvelle de la terminologie*, Québec, Office de la langue française, 1988.

Calvet, Louis-Jean, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.

Generalitat de Catalunya, *Loi 1/1998 du 7 janvier sur la politique linguistique*,

⁷ Voir en ce sens l'excellente étude *LA LINGUA FRANCA: une langue méditerranéenne à travers les siècles*, par Roberto Rossetti, de l'Université de Nantes, in <https://pantherfile.uwm.edu/corre/www/franca/edition3/traverslessiecles.htm>.

- www6.gencat.net/lengcat/legis/lleipl.htm, 2007.
- Leclerc, Jacques, *L'aménagement linguistique dans le monde*, www.tifq.ulaval.ca/axl/, 2007.
- Walter, Henriette, *L'aventure des langues en Occident : leur origine, leur histoire, leur géographie*, Paris, R. Laffont, 1994.